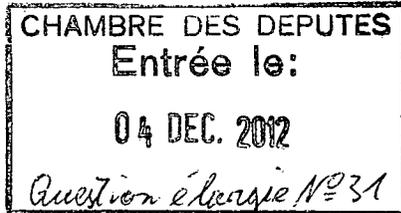


+352225922



Chambre des Députés  
Monsieur Laurent MOSAR  
Président

Luxembourg, le 4 décembre 2012

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, j'aimerais poser une question élargie à Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi.

Ayant appris par voie de presse que Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi entend abolir la préretraite-solidarité, j'aimerais savoir si cette information s'avère exacte.

Si tel n'était pas le cas, j'aimerais connaître les idées de Monsieur le Ministre quant à l'instrument de la préretraite-solidarité et d'éventuels changements.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Robert WEBER  
Député